



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



CAP MENUISIER INSTALLATEUR



INFORMATIONS

**Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 35974**

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▀ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues
travailleur handicapé, ayant un projet de création
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

▀ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de
la formation.

Demands d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▀ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de
la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE

DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à
l'entretien avec un membre du CFA.



Le titulaire du CAP menuisier installateur est destiné à devenir un ouvrier
professionnel qualifié de la menuiserie et de l'agencement.
Il fabrique les pièces d'adaptation et d'ajustement des menuiseries
(portes, fenêtres, volets, placards, escaliers...) et du mobilier, et les installe.
Il réalise également des travaux d'isolation et d'étanchéité en atelier, pour
la découpe et l'assemblage des ouvrages, ou sur chantier, pour leur mise
en place.

1. Activités visées

Le titulaire du CAP menuisier installateur occupe des emplois relatifs aux activités
d'installation les plus courantes du métier de menuisier. Il intervient sur des chantiers
concernant des constructions neuves ou en réhabilitation et dans le cadre de la mise
en œuvre d'ouvrages de menuiserie (portes, fenêtres, volets, parquets, escaliers,
planchers, lambris, habillages divers...) et d'agencement (mobilier, rangement, plafond
décoratifs, façades murales)

2. Compétences attestées

Analyse d'une situation professionnelle :

- Identifier et décoder des documents techniques
- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou du produit à fabriquer
- Interpréter une solution technique
- Établir les quantitatifs de produits et composants
- Compléter les modes opératoires d'installation ou pose
- Traduire graphiquement une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de pose
- Gérer l'environnement de chantier

Installation d'ouvrages de menuiserie, agencement et revêtement :

- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Rendre compte d'une activité
- Traduire graphiquement une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de pose
- Vérifier la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter et répartir les ouvrages sur le chantier
- Poser les menuiseries extérieures et les fermetures
- Poser les aménagements intérieurs et les agencements
- Poser les revêtements, parquets, lambris et plafonds
- Mettre en œuvre les produits d'étanchéité et d'isolation
- Conditionner, stocker, charger, décharger les matériaux, produits et ouvrages
- Assurer la maintenance des matériels et des outillages
- Gérer l'environnement du poste de chantier




INFORMATIONS
SITES DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)
 BTP CFA Aube (10)
 BTP CFA Marne (51)
 BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)
 BTP CFA Vosges (88)


DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.
 Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▫ **Par la voie de l'apprentissage :**
 Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.
 ▫ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**
 Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

**POUR FACILITER
 VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 16/09/2022


Fabrication d'ouvrages spécifiques :

- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Traduire graphiquement une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de travail
- Vérifier la conformité des supports et des ouvrages
- Fabriquer en atelier des sous-ensembles simples et des éléments d'adaptation
- Assurer la maintenance des machines portatives et des outillages manuels

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques


Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques


Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.